

Observations du 24 novembre 2022

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris en tant que président de l'Association Régionale Ovine de la région Centre Val de Loire.

M Vannier, qui n'est qu'à quelques kilomètres de la région Centre Val de Loire, était venu nous présenter son projet lors de la réunion de lancement de la COP régionale en septembre 2020.

Un projet indispensable pour accélérer la transition énergétique de la France, et qui lui permettait de s'assurer de la future transmission de son élevage en maintenant un système herbager et un écosystème vertueux.

En effet, les difficultés de l'élevage, en particulier ovin, lui laissaient penser à raison que, faute de reprise, la solution la plus probable serait que la ferme, petite, participe à l'agrandissement d'une ferme voisine, avec arrachage de haies et mise en culture.

Je vois que ce projet a pris forme, qu'il a été amélioré au fur et à mesure des remarques qui lui étaient faites, mais en gardant les objectifs de départ : conforter l'installation d'un voisin, et assurer la transmission de l'élevage de la ferme de Bord dans les meilleures conditions, pour M Mme Vannier comme pour leur successeur.

J'espère que la prise en compte exemplaire, dès la conception du projet, des besoins du troupeau pour pouvoir exploiter au mieux l'herbe produite dans les parcs servira de modèle à d'autres installations de parcs au sol, pour lesquels on occupe encore trop souvent de trouver un éleveur alors que le projet est déjà largement bouclé.

L'AREOC soutient ce projet sans réserve, elle s'en servira même comme exemple à suivre pour les installations de parcs au sol en région Centre Val de Loire.

Recevez, M le Commissaire enquêteur, mes salutations les meilleures

--

Jean-François VINCENT

Président

-

AREOC